

Avis de constitution

SOCIETE « FLASH IVOIRE EXPRESS » en abrégé « F.I.E »

Siège Abidjan Cocody Angré les oscars, Lot 293, Ilot
3621

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 07/08/2025 et enregistrés au CEPICI le 12/08/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « FLASH IVOIRE EXPRESS » en
abrégé « F.I.E »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

- TRANSPORT ;
- LIVRAISON EXPRESS DES COLIS
- IMPORT-EXPORT ;
- BATIMENT TRAVAUX PUBLICS, GENIE CIVIL ;

- COMMERCE
- ACHATS ET VENTES DE ?FOURNITURES DE BUREAUX ;
- MATERIELS INFORMATIQUES, MOBILIER DE BUREAU ;
- DISTRIBUTION ;
- COURTAGE, LOTISSEMENT, BTP

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se

rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Cocody Angré les oscars, Lot 293, Ilot 3621

Dirigeant(s) M DIARRASSOUBA SEYDOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-09342 du 09/09/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°55082/GTCA/RC/2025 du 09/09/2025

